

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Session annuelle
du Conseil d'administration

Rome, 9–12 juin 2008

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Point 6 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2008/5-A/3

WFP/EB.A/2008/6(A,B,C,E,F,G,H,I)/3

4 juin 2008

ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT DU COMITÉ FINANCIER DE LA FAO

La Directrice exécutive a le plaisir de présenter ci-après le rapport du Comité financier de la FAO sur les questions concernant le PAM. Le rapport couvre les points suivants de l'ordre du jour:

- Plan stratégique du PAM (2008–2011)
(WFP/EB.A/2008/5-A/1/Rev.1)
- Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2006-2007
(WFP/EB.A/2008/6-A/1)
- Objectif de contributions du PAM (2009–2010)
(WFP/EB.A/2008/6-B/1)
- Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009
(WFP/EB.A/2008/6-C/1)
- Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (WFP/EB.A/2008/6-E/1)
- Rapport de l'Inspecteur général (WFP/EB.A/2008/6-F/1)
- Sixième rapport intérimaire sur l'application des Normes comptables internationales du secteur public
(WFP/EB.A/2008/6-G/1)
- Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et des dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 (g) du Règlement général) (WFP/EB.A/2008/6-H/1)
- Rapport d'activité sur le projet WINGS II
(WFP/EB.A/2008/6-I/1)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

FC 122/PAM

F

Mai 2008



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITE FINANCIER

Cent vingt-deuxième Session

Rome, 22 – 30 Mai 2008

Rapport de la cent vingt-deuxième session du Comité financier sur les questions relatives au Programme alimentaire mondial (PAM)

Table des matières

	Paragraphes
Introduction	1 - 4
Questions relatives au Programme alimentaire mondial	5 - 52
Plan stratégique du PAM	5 - 12
Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2006-2007	13 - 21
Objectif de contributions du PAM 2009-2010	22 - 24
Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes	25 – 27

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

W0000



Rapport de l'Inspecteur général	28 - 32
Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et des dérogations (articles XII.4 et XIII.4(g) du Règlement général)	33 - 34
Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009	35 - 42
Sixième rapport intérimaire sur l'application des Normes comptables internationales du secteur public	43 - 46
Rapport d'activité sur le projet WINGS II	47 - 52



RAPPORT DE LA CENT VINGT-DEUXIÈME SESSION DU COMITÉ FINANCIER

22 - 30 mai 2008

Introduction

1. Le Comité soumet au Conseil le rapport ci-dessous de sa cent vingt-deuxième session.
2. Les représentants des pays suivants étaient présents:
Président: M. Yasser A.R. Sorour (Égypte)
Vice-Président: M. Lee Brudvig (États-unis d'Amérique)
Membres: M. MOUNGUI MÉDI (Cameroun)
M. LI ZHENG DONG (Chine)
M. SØREN SKAFTE (Danemark)
M. JEAN-JACQUES SOULA (France)
M. ECKHARD W. HEIN (Allemagne)
S.E. DON JORGE E. CHEN CHARPENTIER (Mexique)
M. AAMIR A. KHAWAJA (Pakistan)
S.E. DON EUDORO JAÉN ESQUIVEL (Panama)
M. ROBERT SABIITI (Ouganda)
3. Le Comité a à nouveau exprimé sa vive inquiétude (voir CL 135/06, par. 3) devant l'arrivée tardive des documents du PAM qui a des effets négatifs sur l'élaboration d'opinions et de recommandations du Comité. Le Président a rappelé la demande formulée auparavant par le Comité, qui souhaitait que le Secrétariat du PAM respecte les dates limites statutaires pour la présentation des documents. À l'avenir, le Comité pourrait refuser d'examiner les documents qui ne sont pas soumis à temps.
4. Le Comité a noté que M. Horacio Maltez avait été désigné pour remplacer S.E. Eudoro Jaén Esquivel en tant que représentant de Panama durant les cinq derniers jours de la présente session.

QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

PLAN STRATÉGIQUE DU PAM

5. Le Secrétariat a présenté le Plan stratégique du PAM pour 2008-2011 en soulignant qu'il avait été élaboré à l'issue d'un certain nombre de consultations informelles avec le Conseil d'administration. La révision 1 de ce document découle de consultations ultérieures et en particulier avec la FAO. Le Secrétariat a souligné que le Plan stratégique met notamment l'accent sur les partenariats, à la fois avec les gouvernements des pays hôtes, les ONG, les institutions ayant leur siège à Rome et autres organisations des Nations Unies.
6. Le Comité a félicité le Secrétariat et l'a remercié pour la transparence, la clarté et la concision du Plan stratégique. Il a également indiqué qu'il appréciait la mesure dans laquelle les observations formulées par les Membres du Conseil d'administration lors des diverses consultations informelles avaient été prises en compte par le Secrétariat et incorporées dans le document en question. La mention explicite de l'importance des partenariats dans le Plan stratégique a été approuvée par le Comité.



7. Le Comité a demandé des éclaircissements sur un certain nombre de questions dans des domaines liés au processus d'examen du Plan stratégique, sur les éventuels changements prévus de la structure des catégories de programmes, le rôle du PAM dans les achats d'engrais et de semences et sur les définitions de l'aide alimentaire et de l'assistance alimentaire. Le Comité a également noté que le Plan stratégique était dépourvu d'objectifs de gestion, d'estimations financières de matrices et d'indicateurs de résultats.
8. Le Secrétariat a expliqué que l'examen à mi-parcours était un processus formel passant par l'intermédiaire du Conseil d'administration, aboutissant à une reformulation du Plan stratégique tous les deux ans et a confirmé que les objectifs stratégiques n'indiquaient pas un changement quelconque des actuelles catégories de programmes du PAM.
9. Le Comité a demandé des éclaircissements au sujet du rôle du PAM dans l'achat d'engrais et de semences. Le Secrétariat a fait remarquer qu'il n'avait ni le mandat ni les compétences spécialisées nécessaires dans ce domaine et, comme il est expliqué dans le Plan stratégique, qu'il ne jouerait qu'un rôle d'appui dans des domaines tels que la distribution et la logistique lorsqu'il y serait invité par les gouvernements ou par la FAO.
10. Le Secrétariat a estimé qu'il pourrait être nécessaire d'obtenir des éclaircissements ultérieurs au sujet des définitions de l'aide alimentaire et de l'assistance alimentaire et de tenir de nouveaux débats pour identifier les objectifs de gestion qui seraient joints en annexe au Plan stratégique ou incorporés dans le Plan de gestion. En ce qui concerne l'insertion d'estimations financières, de matrices et d'indicateurs de résultats dans le Plan stratégique, le Secrétariat a expliqué que ceux-ci figuraient dans le Plan de gestion et dans les rapports annuels sur les résultats, ce qui reflète le fait que les ressources dont le PAM a besoin sont effectivement calculées en fonction des divers projets et programmes, eux-mêmes mis en place en fonction des besoins.
11. En réponse à une question relative à l'absence de référence à la méthode de "l'action sur deux fronts" convenue par le PAM, la FAO et le FIDA, le Secrétariat a indiqué qu'elle est encore tout à fait d'actualité. Le Secrétariat a également informé le Comité qu'elle était intégrée dans le processus des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), puis prise en compte dans les objectifs stratégiques du PAM.
12. Le Comité s'est félicité des réponses apportées par le Secrétariat au sujet du Plan stratégique du PAM (2008-2011). Il a recommandé que toute ambiguïté au sujet du rôle du PAM en matière d'engrais et de semences soit levée lorsque le Plan stratégique serait examiné par le Conseil d'administration. Le Comité a en outre conclu que les questions relatives aux objectifs de gestion et les précisions au sujet d'une définition claire des expressions "aide alimentaire" et "assistance alimentaire" devraient être étudiées plus avant, pour éviter tout double emploi ou tout chevauchement des mandats de la FAO, du PAM et du FIDA.

COMPTES VÉRIFIÉS POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007

13. Le Secrétariat, lors de sa présentation des comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2006-2007, a rappelé au Comité que ce document comprenait quatre sections (I – IV), à savoir: i) le rapport de la Directrice exécutive; ii) les états financiers et l'Opinion du Commissaire aux comptes; iii) le rapport *in extenso* de vérification du Commissaire aux comptes; et iv) la réponse du Secrétariat au rapport du Commissaire aux comptes.
14. Le Secrétariat a précisé que la Section IV des comptes vérifiés était une innovation introduite par le Secrétariat, pour donner suite aux observations faites précédemment par le Conseil d'administration du PAM et le Comité financier de la FAO, qui faisaient valoir que le Secrétariat devrait joindre sa réponse aux rapports de vérification soumis au Conseil



d'administration. Le Comité s'est félicité de la réponse du Secrétariat en indiquant qu'elle pourrait être plus étoffée à l'avenir.

15. En réponse à des questions posées par le Comité, le Secrétariat a donné des éclaircissements concernant le niveau des réserves. Le Secrétariat a également fourni des informations sur les raisons qui ont amené à recommander la reconstitution de la réserve opérationnelle à partir du Fonds général pour la porter au niveau établi de 57 millions d'USD. Le Comité a été informé du fait qu'au cours des premiers stades d'application de cette modalité de financement des projets, l'un des projets pilotes n'avait pas été en mesure de rembourser le prêt, car les contributions prévues ne s'étaient pas concrétisées.
16. Le Comité s'est inquiété de la baisse du niveau des réserves, notamment du Compte de péréquation pour les services administratifs et l'appui aux programmes (AAP) et a souligné que le Conseil d'administration devrait tenir pleinement compte du niveau des réserves lorsqu'il prend des décisions concernant leur utilisation. Le Comité a ajouté que les réserves actuelles du PAM n'étaient pas suffisantes pour couvrir toute variance négative sur les dépenses de personnel.
17. Le Secrétariat a fourni des éclaircissements concernant le financement et la comptabilité des variations négatives au titre des dépenses de personnel, en expliquant que la différence négative des dépenses de personnel financées par l'AAP avait été imputée au Compte de péréquation AAP. Pour le personnel financé grâce au remboursement des coûts d'appui direct aux projets, cette différence négative était imputée au Fonds général.
18. Le Secrétariat a mis en évidence les améliorations apportées à la gestion financière, grâce à l'utilisation de nouveaux outils de contrôle et il a fait remarquer le rôle accru joué par les gestionnaires du PAM dans la gestion financière des activités relevant de leur responsabilité. Le Comité s'est félicité des améliorations apportées à la gestion financière du PAM, mais a recommandé que des mesures soient prises dès que possible pour remédier aux lacunes signalées par le Commissaire aux comptes.
19. En réponse à des observations faites par des membres quant au volume des informations présentées dans les comptes vérifiés de l'exercice biennal, le Secrétariat a assuré le Comité qu'avec le passage aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), les états financiers et les notes y relatives deviendraient plus concis et plus faciles à comprendre.
20. Le Comité a pris note des éclaircissements fournis quant aux placements à court terme et aux cas de fraude.
21. Le Comité a félicité le Secrétariat pour l'opinion sans réserve exprimée par le Commissaire aux comptes à propos des états financiers de l'exercice 2006-2007 et a félicité le Commissaire aux comptes pour son rapport.

OBJECTIF DE CONTRIBUTIONS DU PAM 2009-2010

22. Le Comité a demandé des éclaircissements concernant le niveau des financements reçus par le PAM à la suite de la Conférence d'annonces de contributions et a noté la tendance à l'augmentation des ressources nécessaires au PAM en raison de l'augmentation des coûts et des nouvelles exigences sur le plan opérationnel.
23. Le Comité, ayant noté que moins d'un pour cent des ressources du PAM venait de la Conférence d'annonces de contributions, s'est demandé s'il est bien avantageux pour le PAM, compte tenu des coûts que cela suppose, de participer aux conférences d'annonces de contributions.



24. Le Comité a pris note de l'objectif de contributions présenté par le Secrétariat qui se chiffre à 7,8 milliards d'USD pour 2009-2010 et il a approuvé le projet de recommandation contenu dans le document.

RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

25. Le Secrétariat a présenté le document au Comité en précisant qu'aucune décision n'avait encore été prise quant à la fréquence de présentation des rapports intérimaires au Conseil d'administration. Le Secrétariat a, toutefois, fait savoir au Comité qu'il envisageait de présenter simultanément une réponse de la direction pour tous les rapports du Commissaire aux comptes et de présenter au Conseil d'administration, à sa session annuelle, un rapport sur l'application des recommandations.
26. Le Comité a reçu des éclaircissements du Secrétariat et du Commissaire aux comptes concernant diverses questions figurant dans le rapport et a formulé des suggestions en vue de l'amélioration de la présentation actuelle et des références. Le Comité a noté que la recommandation du Secrétariat concernant la présentation annuelle de rapports intérimaires découlait des débats qui avaient eu lieu par le passé au Comité et au CCQAB.
27. Le Comité a conclu que la présentation d'une réponse détaillée de la direction accompagnant chaque rapport du Commissaire aux comptes au Conseil d'administration, telle qu'elle est envisagée, et le rapport annuel sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes devraient fournir au Conseil d'administration des informations suffisantes sur les mesures d'application prises par le Secrétariat.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

28. Lorsqu'il a présenté son rapport, l'Inspecteur général a précisé que celui-ci était soumis conformément aux dispositions de l'Article VI, paragraphe 2) b) viii) du Statut du PAM. Le rapport de synthèse se fonde sur les activités réalisées et les rapports rédigés au cours du dernier exercice biennal. Le rapport pourrait être examiné en trois segments: le premier porte sur le mandat et la gestion de la fonction de contrôle, comme présenté aux paragraphes 1-15, le deuxième concerne les résultats des contrôles et la réponse de la direction, comme expliqué aux paragraphes 16-89 et le troisième concerne des questions institutionnelles apparentées, telles qu'elles figurent aux paragraphes 90-103 du rapport.
29. Le Comité, tout en notant que ce rapport était détaillé et qu'il reflétait le désir de transparence du PAM, a présenté des suggestions en vue d'en améliorer la présentation. À cet égard, il s'est déclaré intéressé par la possibilité de participer à une enquête auprès des usagers.
30. Le Comité a demandé des éclaircissements concernant les questions suivantes: l'audit des opérations menées en République populaire démocratique de Corée, qui n'est pas mentionné dans le rapport, le niveau des ressources allouées au contrôle, notamment par rapport aux observations faites dans le rapport du CCI, les deux recommandations faites à la direction dans le cadre de l'examen de la fonction de vérification interne réalisée par l'Institut des auditeurs internes (IIA), les questions récurrentes de vérification concernant les interventions d'urgence et la gestion financière ainsi que l'effet des recommandations formulées à cet égard, les questions à haut risque identifiées lors de l'exercice biennal, l'évaluation des services en nature, les questions identifiées lors de la vérification de la fonction Ressources humaines, les politiques concernant les questions financières, la présentation d'informations pour éviter les conflits d'intérêt et enfin les critères utilisés pour décider de lancer une enquête.



31. L'Inspecteur général a expliqué que les services de vérification interne ont examiné les activités réalisées en République populaire démocratique de Corée lors de l'exercice 2004-2005 et que ces vérifications n'étaient donc pas mentionnées dans le rapport pour 2006-2007. Il a précisé que le Commissaire aux comptes a passé en revue les opérations réalisées en République populaire démocratique de Corée au cours du dernier exercice biennal et a présenté les résultats de son évaluation au Conseil d'administration. S'il est vrai que le rapport du CCI a estimé que les ressources mises à la disposition du PAM pour les fonctions de contrôle étaient "inférieures à la fourchette", la question de l'allocation de ressources adéquates à cette fin était inexplicablement liée au niveau d'assurance recherché par la direction et les organes directeurs. Les recommandations faites à la direction par l'IIA concernaient la gestion du risque au PAM, ainsi que le Comité de vérification et la filière de notification. Les travaux sur ces deux recommandations étaient en cours, la seconde étant du ressort du Conseil d'administration. Les interventions d'urgence posent de toute évidence des risques particuliers pour le PAM et la vérification interne a détecté certaines questions récurrentes. La direction a pris une série d'initiatives afin de renforcer ces interventions en cas d'urgence, mais l'impact de ces initiatives ne sera connu que lorsqu'une nouvelle intervention d'urgence sera soumise à vérification. Le Secrétariat a précisé que le poste de coordonnateur des opérations d'urgence n'était pas un poste supplémentaire créé, mais plutôt une fonction confiée à un gestionnaire existant. L'Inspecteur général a signalé que, selon certaines indications, les mesures prises par la Direction pour renforcer le système de paiement électronique, après la fraude financière de Johannesburg, se soldaient par des améliorations. Le Comité a rappelé l'importance de la fonction Ressources humaines au PAM et les recommandations formulées par la vérification interne afin de la renforcer. Le Comité a été informé du fait que la politique sur la présentation d'informations financières avait déjà été publiée et que l'on mettait actuellement une dernière main aux modalités pratiques, en vue d'une mise en application dès 2008. Finalement, l'Inspecteur général, se référant au paragraphe 6 du rapport, a fait valoir que le critère fondamental retenu pour déterminer la priorité des travaux d'investigation était le risque que l'activité en question posait pour le PAM. Toutes les plaintes ne faisaient pas d'objet d'investigation de la part du service du siège; des plaintes présentant des risques et une complexité moindres ont fait l'objet d'enquêtes de la part du personnel des bureaux de pays, sous la direction de l'Unité d'investigation, alors que des enquêteurs professionnels ont été déployés de manière judicieuse pour les questions à haut risque et les enquêtes complexes.
32. Le Comité a appelé l'attention sur le Global Accountability Report de 2007 (Rapport mondial de 2007 sur la gestion responsable), qui attribuait un score assez élevé au PAM pour ses mécanismes de gestion responsable. Le Comité a souligné qu'il convenait d'appliquer des sanctions appropriées et exiger des remboursements. Il a également souligné la nécessité de projeter comme il se doit les sanctions qui seront appliquées et les remboursements obtenus. Finalement, le Comité a déclaré attendre avec intérêt les prochains rapports de l'Inspecteur général, améliorés dans leur présentation sur la base des suggestions formulées par le Comité.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR L'UTILISATION DES CONTRIBUTIONS ET DES DÉROGATIONS (ARTICLES XII.4 ET XIII.4(G) DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL)

33. Le Secrétariat a présenté le document en indiquant que ce rapport était préparé chaque année par le Secrétariat, conformément au Règlement général, afin d'informer le Conseil d'administration de l'utilisation des contributions et des dérogations au recouvrement des coûts d'appui indirects.
34. Le Comité a examiné le rapport de la Directrice exécutive et en a pris bonne note.



POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU PAM POUR L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009

35. Le Secrétariat a présenté la toute dernière mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice 2008-2009, dont il a souligné sept points:
- les modifications apportées au programme de travail du PAM pour 2008-09, dont le montant est passé de 5,8 à 7,8 milliards d'USD depuis l'élaboration du Plan de gestion pour 2008-09;
 - le niveau projeté révisé des ressources pour la même période, s'élevant à 6,4 milliards de dollars EU;
 - la proposition faite de couvrir systématiquement le risque de change associé à la portion du budget AAP libellée en euros à partir de l'exercice budgétaire 2009;
 - les prévisions mises à jour pour le compte de péréquation des dépenses AAP (48,3 millions d'USD à la fin de 2009) et la partie non affectée du Fonds général (18,6 millions d'USD à la fin de 2009);
 - l'augmentation proposée (7,5 millions d'USD) des fonds alloués au projet WINGS II, comme indiqué dans le Rapport d'activité sur ce projet;
 - l'augmentation proposée (5 millions d'USD) des fonds destinés aux mesures de sécurité, comme indiqué dans la Note d'information sur la mise en œuvre du mécanisme de gestion de la sécurité; et
 - les options proposées pour le financement des engagements non capitalisés au titre des prestations dues au personnel (y compris amortissement dans le Plan de gestion ou révision des coûts types du personnel).
36. Le Comité a souligné que les révisions apportées au programme de travail et aux projections de ressources déterminaient une réduction du pourcentage de financement global prévu des besoins du PAM pour l'exercice biennal, de 90 pour cent dans le Plan de gestion initial à 82 pour cent dans le document actuel.
37. Lors de l'analyse de la situation du compte de péréquation des dépenses AAP, le Secrétariat s'est engagé à examiner le Plan de gestion et le budget AAP pour 2009 à sa deuxième session ordinaire de 2008.
38. Tout en soulignant que la politique de couverture du risque de change proposée pour le budget AAP était susceptible d'entraîner un manque à gagner pendant certains exercices budgétaires (et des gains à d'autres périodes), le Comité a appuyé la politique proposée qui permettrait de lever l'une des incertitudes liées au processus de planification du budget AAP.
39. Le Comité a accueilli favorablement la Note d'information sur la mise en œuvre du mécanisme de gestion de la sécurité, présentée à l'appui du rapport sur la mise à jour du Plan de gestion du PAM. Il a demandé qu'à l'avenir ces documents d'appui soient officiellement soumis au Comité pour examen et qu'une synthèse de leurs points clés soit incluse dans le Plan de gestion à l'appui de toute décision proposée.
40. Lors de l'examen de la proposition concernant l'allocation de fonds supplémentaires pour les dépenses de sécurité, le Comité a souligné que la politique du partage des coûts de sécurité des organismes des Nations Unies, devrait faire l'objet d'un nouvel examen et que ces dépenses devraient être financées au titre des contributions obligatoires du système des Nations Unies. Il a toutefois reconnu que dans l'attente de ce changement, le PAM devrait continuer à financer ces coûts de sécurité. Le Comité a appuyé la décision proposée concernant le financement des dépenses de sécurité.



41. Après l'examen du Rapport d'activité sur le projet WINGS II, le Comité a approuvé la décision proposée concernant l'allocation de crédits supplémentaires au projet.
42. Le Comité a accueilli avec satisfaction les options de financement identifiées pour les engagements non capitalisés au titre des prestations dues au personnel, et il a recommandé que le Secrétariat examine les mesures prises par la FAO pour le financement d'engagements similaires.

SIXIÈME RAPPORT INTÉrimAIRE SUR L'APPLICATION DES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES DU SECTEUR PUBLIC

43. Le Secrétariat a informé le Comité des mesures prises par le PAM depuis 2006 pour adopter lesdites normes. Le Comité a été informé de l'adoption effective des normes à compter de janvier 2008 et des mesures prises depuis lors.
44. Le Secrétariat a donné des éclaircissements sur des questions relatives au degré de préparation du PAM à l'adoption des normes comptables internationales dans le secteur public en 2008. Une mise à jour concernant l'utilisation du budget et les résultats quantifiables du plan de travail a été présentée.
45. Le Secrétariat a informé le Comité de l'action continue de l'équipe chargée de la mise en oeuvre des normes en question dans le projet WINGS II et de l'appui à la préparation des premiers états financiers établis conformément aux normes comptables internationales du secteur public pour 2008, qui devraient être établis en 2009. Les domaines les plus directement concernés faisaient l'objet d'activités en cours pour la mise en conformité aux normes comptables internationales.
46. Le Comité a pris note du rapport intérimaire et il s'est félicité de l'adoption et de la mise en oeuvre des normes comptables internationales du secteur public au PAM, ainsi que de l'adoption desdites normes et des mesures de mise en oeuvre se situant dans les limites des ressources budgétaires allouées par le Conseil d'administration, à savoir 3,7 millions d'USD.

RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LE PROJET WINGS II

47. Le Secrétariat a présenté ce document, notant qu'il s'agissait du cinquième rapport intérimaire sur le projet WINGS II à être soumis au Conseil.
48. Le Secrétariat a indiqué que la principale question traitée dans ce document était de nature budgétaire. Le projet s'efforçait de maintenir la première édition de WINGS II dans les limites de l'affectation budgétaire de 49 millions d'USD, notamment en différant certains éléments. Le Secrétariat a toutefois noté que les variations du taux de change concernant plus de 9,4 millions d'USD avaient un impact sur le projet et que la capacité du Secrétariat à rester dans les limites du budget de 49 millions d'USD s'en était ressentie.
49. Le Secrétariat demandait au Conseil d'approuver une allocation supplémentaire de 7,5 millions d'USD au projet WINGS II, dont un montant de 5 millions d'USD au titre des provisions pour risques et aléas, et les 2,5 millions d'USD restant pour la gestion de nouvelles applications utiles. Sur ce dernier montant, 1,5 million de dollars EU était déjà consacré à la mise en place d'un système normalisé de traitement des états de paie pour les bureaux de pays (PASport).



50. Le Comité a demandé des éclaircissements concernant les 5 millions d'USD pour imprévus et les 2,5 millions d'USD destinés à la gestion de nouvelles applications. Répondant au Comité, le Secrétariat l'a informé qu'aucun autre report n'était possible et a souligné la nécessité de faire en sorte que les systèmes ne soient pas affaiblis, que l'application des normes IPSAS soit entièrement couverte et que la date de mise en service ne soit pas compromise.
51. Le Comité a exprimé ses préoccupations concernant les garanties préalablement fournies par le Secrétariat quant au fait que le budget de 49 millions d'USD ne serait pas dépassé. Le Comité a noté que dans des projets de ce type, des allocations pour imprévus étaient prévisibles.
52. Le Comité a pris note du document et de la demande d'approbation d'une allocation pour imprévus (comprenant le montant non alloué pour la gestion de nouvelles applications) de 6 millions d'USD, et d'une allocation de 1,5 million d'USD pour le système PASport.

